

Association Culturelle Saint Clair

Depuis sa création en 2015 et fidèle à ses statuts, l'ACSC propose aux Frémillons une offre artistique et culturelle diversifiée ainsi que des balades mensuelles du « *petit patrimoine* ».

Grâce à votre soutien et votre participation, l'ACSC poursuit son chemin avec force, dynamisme et clairvoyance.

En adhérant à l'ACSC, vous bénéficiez :

- de votre inscription gratuite aux « *balades du petit patrimoine* » ;
- de votre inscription gratuite en tant qu'artiste à la manifestation artistique ;
- d'un tarif préférentiel sur les sorties ou manifestations payantes ;
- d'une information personnalisée.

Le soutien financier des adhérents constitue un apport fondamental pour le développement des initiatives de l'ACSC et leur concrétisation.

Par le simple geste d'adhérer, vous permettez à l'association de pérenniser son activité et de réaliser ses missions.

C'est **ENSEMBLE**, animés par la même passion, à l'image des manifestations qui se veulent des moments de rencontre, de partage et de convivialité, privilégiant un caractère authentique, que nous contribuons à cette œuvre majeure : **celle de mettre la Culture, les Arts, à la portée de tous, en milieu rural.**

Pour le dynamisme de notre village, rejoignez-nous !!! Avec nos remerciements.

L'équipe de l'ACSC : Martine Abgrall-Levy, Aline Corbeau, Katy Fraisse, Marie Girard, Yolande Guiloineau, Annie Moser

ADHESION 2023 : valable pr l'année civile

Nom :

Prénom :

Dare de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'A.C.S.C. Suite à l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

J'adhère en tant que marcheur artiste exposant soutien

Merci de remplir la feuille d'inscription ci-jointe si vous êtes artiste

Tarif des cotisations 2023

- Individuel : 22 € - Etudiant : 10 € - 65 ans : 15€

Je règle ma cotisation d'un montant de :€ (1 seule adhésion même si vous cochez plusieurs cases)

en numéraire

par chèque libellé à l'ordre de « l'Association Culturelle St Clair »

La fiche d'adhésion et le règlement sont à déposer ou à envoyer : ACSC - Mme Aline CORBEAU – Trésorière –
10 chemin de la Grue 95450 FREMAINVILLE

Une carte d'adhérent et/ou un récépissé vous sera délivré sur demande. Pas de remboursement en cas de désistement.

Vous pouvez retrouver toutes informations utiles concernant les activités et manifestations sur le site www.artistesenmai.fr et nous contacter à acsc@artistesenmai.fr

A , le / / 2023

Signature